Vous avez vécu cela: le procès de Nuremberg (RTL, 23 mai 1961)

Source: Vous avez vécu cela: le procès de Nuremberg / PIERRE HENRY, Henri Agogué, commentaires : Pierre Chambon.- 23.05.1961. RTL, Paris. - SON (00:37:10, Montage, Son original).
Algérie: les accords d'Evian / Euloge Boissonade, Jean-Pierre Farkas.- Oran et Alger: RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - (07:03, Montage, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/vous_avez_vecu_cela_le_proces_de_nuremberg_rtl_23_mai_1961-fr-bc619b36-8984-4d4c-b5a7-ffb7657d4671.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Vous avez vécu cela: le procès de Nuremberg (RTL, 23 mai 1961)

«Vous avez vécu cela», une émission écrite et réalisée par Pierre Henry et Henri Agogué.

Le procès de Nuremberg.

Nous sommes le 20 novembre 1945. Dans le Palais de Justice de Nuremberg, journalistes, avocats et accusés viennent prendre place à l'ombre des drapeaux des quatre nations. Le procès de Nuremberg va s'ouvrir.

Messieurs. Messieurs : le tribunal.

À l'heure même où ce procès commence, on sait déjà que ce sera le plus grand procès de l'histoire. Un procès qui va durer dix mois. Un procès qui va faire espérer au monde qu'il est définitivement à l'abri des horreurs de la guerre. Ce n'est pas la première fois que les chefs d'un peuple vaincu vont être condamnés à payer de leur vie, mais c'est la première fois qu'ils vont pouvoir, devant un tribunal, répondre de leurs crimes. Naturellement, ce procès, l'idée même de ce procès n'a pas été acceptée immédiatement, elle a même provoqué de violentes discussions entre les alliés. Les Américains sont les seuls à tenir à un procès public. Les Français craignent que se ne soit une arme à double tranchant, les Anglais préféreraient un exil napoléonien des grands criminels de guerre et les Russes pencheraient plutôt pour une justice expéditive : le peloton. Voilà pourquoi en juin 1945, à six mois de l'ouverture du procès, la situation n'était pas encore réglée.

Non, ce n'est pas une solution, voyons. Mais non, voyons…

Messieurs, messieurs ! Je voudrais poser une question très grave. Les divergences qui se manifestent entre nous et les risques que ce procès des criminels de guerre nazis entraînera obligatoirement ne vous font-ils pas penser que nous faisons fausse route ?

C'est-à-dire ?

C'est-à-dire que ce procès était une idée chimérique, il ne peut pas avoir lieu.

Je ne suis absolument pas de cet avis.

Enfin…

Cette entreprise est difficile, c'est évident. Elle peut même paraître insensée. Mais elle doit aboutir et elle aboutira si nous acceptons tous de renoncer à nos discussions idéologiques pour traiter un par un les graves problèmes que pose ce procès.

Le plus délicat est, je crois, le problème des guerres d'agression.

Non ! Non, non, non, il est possible d'éviter l'écueil des guerres d'agression.

Bon…

Il suffit de préciser que les débats seront limités aux actes commis par les accusés. Donc, interdiction formelle de faire état des actes commis par les puissances victorieuses.

Soit, mais par quel artifice pourrez-vous mettre au banc des accusés des hommes qui, selon le droit international, n'ont commis aucun crime : des financiers, des techniciens, des industriels ?

En les accusant non pas de crimes individuels, mais de complots. Ces hommes ont été les complices de la conspiration hitlérienne contre la paix !

Non…

Oui, oui, contre la paix ! Ce doit être le chef numéro un de l'accusation.

Vous allez en somme, pour ce procès, créer des dispositions juridiques nouvelles ?

Oui.

Vous ne craignez pas que ces dispositions nouvelles exposent un jour les hommes d'État et les militaires des pays vainqueurs à être jugés à leur tour ?

Il est évident que nous accomplissons une tâche qui n'a pas de précédent. Nous allons créer une jurisprudence nouvelle et il faut en accepter les risques, des risques qui sont à mon avis plutôt des avantages.

Oh, ça, c'est une chose encore…

Finalement, grâce aux efforts de Robert Jackson, juge à la Cour suprême des États-Unis et futur chef de l'accusation américaine à Nuremberg, on se met d'accord sur tous les points, même sur ce point particulièrement délicat, dans quelle ville se déroulera le procès. Les Russes parlent de Londres ou de Berlin, les Anglais préfèrent Munich, mais Jackson, en proposant Nuremberg, la ville des congrès nazis, réunit tous les suffrages. Parallèlement à ces difficultés d'ordre administratif, les alliés ont à faire face à un autre problème: s'emparer des grands chefs nazis. Dès la fin de la guerre, et même un peu avant, à mesure de l'avance des troupes, une gigantesque chasse à l'homme s'est engagée. Dönitz, Raeder, Ribbentrop, Von Papen, Göring et bien d'autres sont capturés. Himmler est démasqué, alors qu'il se cache sous une fausse identité – c'est une prise importante –, et dès qu'il en est informé, Montgomery envoie au camps de Lüneburg, où Himmler est détenu, le colonel Murphy, le chef de son deuxième bureau.

Vous avez procédé à un premier interrogatoire d'Himmler ?

Non, Colonel, nous vous attendions.

Bien, je vais aller le voir. Quelle est son attitude ?

Il ne se considère absolument pas comme un prisonnier, mais plutôt comme un plénipotentiaire. Il voudrait parler avec le maréchal Montgomery, traiter avec lui.

Oui, bon, ramenez-moi à sa cellule. Vous l'avez fouillé, j'espère ?

Oui, Colonel, c'est moi qui l'ai fouillé.

Bon. Vous n'avez rien trouvé, pas de poison ?

Si, une ampoule de cyanure dans la poche de sa vareuse.

Ah ! C'est tout ?

C'est tout.

Bon. Vous avez bien regardé dans la bouche ?

Oh, ça…

Non ? Alors, c’est la première chose à faire ! L’ampoule qu’il avait dans sa poche était peut-être tout simplement destinée à détourner l’attention.

Voilà, c’est ici.

Allez-y.

Pardon.

Allons, ouvrez la bouche ! Allons, ouvrez la bouche !

Voilà.

Je m’en doutais, il en avait une ! Desserrez-lui les dents ! Un vomitif ! Vous avez ça ?

Oui, à l’infirmerie, mais il faudrait le transporter.

Non, non, non ! Allez chercher ce qu’il nous faut, ça ira plus vite et laissez-moi m’occuper de lui. Incroyable, ne pas savoir fouiller un prisonnier et un prisonnier qui s’appelle Himmler en plus !

Heureusement, en agissant vite, on pourra peut-être…

Oh oui, il y a peu de chance ! On n’agira pas aussi vite que le cyanure.

Allez, essayez de lui desserrer les dents. Et qu’on le relève un peu. Incroyable. Allez !

Tous les efforts restent vains, Himmler est mort. Quarante-huit heures plus tard son corps est transporté dans une camionnette au fond d’un bois. Une fosse est creusée, on y jette le corps, on tasse soigneusement la terre, on efface les dernières traces et le secret sera éternellement gardé sur l’endroit où se trouve enterré le plus grand bourreau de l’histoire. D’autres futurs accusés n’auront pas la même appréhension du sort qui leur est réservé. Göring qui s’est rendu spontanément aux alliés, persuadé qu’on le considère comme le représentant qualifié de l’Allemagne, Göring manifeste même une certaine jovialité. En grande tenue, pomponné, toutes décorations dehors, il se fait un plaisir de recevoir les correspondants de guerre et de répondre à toutes leurs questions.

Maréchal ! Pour la photo, s’il vous plaît…

Je vous en prie, Messieurs… Non, mais non, dépêchez-vous. Dépêchez-vous, Messieurs, je commence à avoir faim !

Dites-moi, Maréchal… Maréchal, qu’est-ce que vous aviez éprouvé en apprenant que vous figuriez sur la liste des criminels de guerre ?

Moi, criminel de guerre ? Et bien, première nouvelle. Je ne vois vraiment pas pourquoi je serais sur cette liste.

Et une question : croyez-vous vraiment qu’Hitler est mort ?

Je n’ai aucun moyen de le savoir.

Maréchal, vous étiez le chef suprême de la Luftwaffe. C'est donc vous qui avez pris la décision de bombarder Coventry ?

Oui.

Pourquoi ?

Pourquoi ! Parce que d'après mes informations il y avait d'importantes usines aéronautiques à Coventry.

À quel moment avez-vous compris que l'Allemagne n'avait plus aucune chance de vaincre ?

Oui.

Et bien… quand j'ai vu que le débarquement en Normandie avait réussi.

Et à votre avis, quel fut le principal facteur de cette défaite ?

Ah, les bombardements aériens de vingt-quatre heures sur vingt-quatre qui ont paralysé notre industrie.

Et dites-moi, quelle est votre part dans la création et dans le régime des camps de concentration ?

Mais aucune part ! Voyons, tout ce qui concernait ces camps dépendait d'Hitler et d'Hitler seul !

Ah, mais vous en connaissez tout de même l'existence ?

Oui. Mais pas le fonctionnement !

Pensez-vous que l'Allemagne se relèvera de cette défaite ?

Je l'espère. L'avenir du monde dépend un peu de l'avenir de l'Allemagne. Si les alliés comprennent qu'il faut aider le peuple allemand à vivre, alors il y a un espoir de paix. Sinon l'humanité se plongera dans de nouvelles luttes ! Oui, Messieurs, retenez bien ceci : l'Allemagne est indispensable à l'équilibre du monde !

Ou est-ce que vous croyez, Maréchal, justement…

Non, non, non, c'est terminé. C'est terminé. Je vous demande, Messieurs, de me laisser !

Non, une seule question…

Non ! Je n'ai rien… Je n'ai rien à dire ! Non, non, non...

Finalement, la liste d'accusation comprendra vingt-quatre noms, y compris celui de Martin Bormann, homme de confiance d'Hitler, qui reste introuvable mais dont la mort n'est pas certaine. Les futurs accusés sont d'abord internés à Mondorf près de Luxembourg. Il vont y rester jusqu'à ce que les derniers détails du procès soient réglés, c'est-à-dire la constitution du tribunal. Celui-ci sera présidé par un Britannique : Sir Geoffrey Lawrence. Les accusateurs seront, pour les États-Unis, Jackson, pour les Russes, le général Rudenko, pour la Grande-Bretagne, Sir Maxwell-Fyfe et, pour la France, monsieur de Menthon. Le 20 novembre 1945 tout est prêt, sur les vingt-quatre accusés que comportait la liste initiale, ils sont vingt à venir prendre place dans le box qui leur est réservé. En effet, l'industriel Gustav Krupp, complètement paralysé, incapable de parler, de bouger et même de penser, ne sera pas jugé. Bormann, toujours en fuite, sera jugé par contumace. Ley, le chef du Front social allemand, s'est suicidé trois semaines avant l'ouverture du procès et Kaltenbrunner, malade, n'assistera pas aux premières séances. Donc, le 20 novembre, munis d'écouteurs qui leur permettent d'entendre la traduction en allemand, les inculpés écoutent la lecture de l'acte d'accusation, un document prodigieux de vingt-quatre mille mots. Puis, le président Lawrence, pour la première fois,

prend la parole.

Vous avez entendu l'acte d'accusation. Vous devez maintenant déclarer si vous plaidez coupable ou non coupable. Karl Dönitz.

Non coupable.

Hans Frank.

Non coupable.

Hermann Göring.

Avant de répondre à la question que me pose la Cour, je tiens à souligner…

La Cour vous demande seulement de déclarer si vous plaidez coupable ou non coupable.

D'après les termes de l'acte d'accusation, je me déclare innocent.

Non coupable. Bien. Rudolf Hess.

Non.

Vous enregistrerez cette réponse comme non coupable. Ceux qui troubleront l'audience seront expulsés de la salle. Alfred Jodl.

Non coupable. De tout ce que j'ai fait et de ce que j'ai été obligé de faire, je pourrais répondre la tête haute devant Dieu, devant l'opinion mondiale et devant mon peuple.

Hjalmar Schacht.

Non coupable !

Baldur von Schirach.

Non coupable.

Josef (sic) Keitel.

Non coupable.

Julius Streicher.

Non coupable.

Joachim von Ribbentrop.

Non coupable.

Non coupable. Non coupable. Non coupable. Ce sera la réponse de tous les accusés ! Qui sont ces accusés ? Des militaires : Dönitz, Jodl, Keitel, Raeder, Göring ; des diplomates ou des hommes d'État : Speer, Schacht, Von Papen, Ribbentrop ; des mercenaires du nazisme : Seyss-Inquart, Rosenberg, Schirach ; des tortionnaires : Sauckel, Frank, Kaltenbrunner ; des comparses : Fritzsche, Neurath. Après la lecture de l'acte,

les accusés manifestent en privé des réactions plus différenciées. Pour Göring, le vainqueur sera toujours le juge et le vaincu l'accusé. Pour les militaires, pas de problème : les ordres étaient les ordres. Frank, récemment converti, considère ce procès comme le procès mondial voulu par Dieu pour faire l'examen de la terrible époque de souffrance vécue sous Adolphe Hitler et à y mettre un terme. Mais, malgré les chefs d'accusation qui concernent la guerre d'agression, les bombardements de villes ouvertes et le complot contre la paix, le grief numéro un, celui qui bouleverse le monde, c'est la répression exercée contre les Juifs. Göring, en tant que dauphin du Führer, est interrogé par Jackson sur ce point.

Hermann Göring, c'est bien vous qui avez proclamé les lois raciales ou lois de Nuremberg ?

Oui.

C'est également vous qui avez décrété, en 1938, l'obligation faite aux Juifs de déclarer leur fortune ?

Si le décret porte ma signature, c'est que j'en suis l'auteur.

À la fin de l'année 1938, le 12 novembre exactement, vous avez imposé aux Juifs d'Allemagne une amende collective d'un milliard de marks.

Oh, j'ai déjà expliqué que toutes ces lois ont été signées par moi. J'en porte la responsabilité.

C'est également vous qui, à la même date, avez signé un décret interdisant aux Juifs d'exploiter un commerce de détail ou de travailler comme artisan indépendant.

Mais oui ! Toutes ces dispositions faisaient partie des mesures décidées pour éliminer les Juifs de l'économie allemande.

Trois mois plus tard, en février '39, c'est bien vous qui avez signé un décret imposant aux Juifs la remise aux autorités de tout bijou et objet de valeur acquis à titre onéreux.

Je ne m'en souviens pas, mais ça doit être vrai.

C'est encore vous, mais cette fois avec l'aide de Heydrich et de Funk, qui avez ordonné l'arrestation et l'expulsion de dix-sept mille Juifs polonais vivant en Allemagne.

Oui.

Est-ce avec les biens de tous ces Juifs, spoliés ou expulsés, que vous avez pu constituer votre collection de tableaux ?

Mais non, mais non, mon traitement me le permettait.

Ah… Et quel était votre traitement ?

Par mois : vingt mille marks, comme maréchal du Reich, trois mille six cents marks, comme chef de la Luftwaffe, et mille six cents marks comme président du Reichstag… plus mes droits d'auteur.

C'est tout ? Pour acquérir des toiles de plusieurs millions ?!

Le ministère d'État m'a parfois aidé. Après tout, cette collection était dans l'intérêt de l'État.

Ce qui vous enlevait tout scrupule pour la constituer, d'abord par le pillage.

Les grandes collections se constituent le plus souvent de cette façon.

Vis-à-vis de votre peuple, à qui vous imposiez des sacrifices considérables, vous n'étiez pas gêné de l'existence luxueuse que vous vous réserviez ?

Quelques tableaux de moins dans ma collection, qu'est-ce que ça aurait changé à l'économie allemande ?

Jusque-là, les assauts sont assez réservés, mais à partir de janvier 1946, les accusations sont plus violentes. L'histoire de l'Allemagne nazie, l'histoire de la guerre deviennent secondaires. Ce qui compte maintenant, c'est le problème des camps de concentration. Les documents les plus atroces sont mis à jour. Les Américains, les premiers, présentent un film, un film tourné par les Allemands et découvert par les troupes américaines. Puis, à leur tour, les Russes projettent une bande qui montre des assassinats massifs de prisonniers de guerre russes. Visions d'épouvante devant lesquelles les accusés réagissent de diverses façons. Ribbentrop ferme les yeux, Sauckel s'éponge, Fritzsche, les sourcils froncés, regarde avec beaucoup d'attention, Göring baille, Frank est en larmes et, après l'audience, les accusés se retrouvent par petits groupes dans le réfectoire de la prison et le psychiatre américain Gilbert, spécialement chargé d'étudier la réaction des prisonniers, vient s'installer auprès de Göring.

Vous n'aviez pas l'air d'écouter très attentivement les accusations du général Rudenko ?

Non, non, non. Oh, quelques passages. Je savais d'avance tout ce qu'ils allaient dire, mais je ne pensais pas qu'ils seraient cyniques à ce point.

Comment, cyniques ?

Oui, oser parler de la Pologne ! Nous reprocher l'agression contre la Pologne, alors qu'ils l'ont attaquée en même temps que nous ! Mais, mais… c'était une affaire arrangée d'avance !

Je me demande s'ils auront le toupet d'imprimer ça dans leurs journaux.

Mais non, on ne parle pas de ça dans les journaux russes.

Oui… et le film, ce film d'atrocités ?

Ah ça, ne m'en parlez pas. Oh là là, déjà le film américain l'autre jour m'avait gâché ma journée. Ces choses-là sont très désagréables, même lorsqu'elles sont truquées.

Ah, parce que vous pensez que…

Mais oui, mais oui, de toute façon, un film ne constitue pas une preuve légale et surtout un film russe. Ils peuvent très bien avoir habillé des prisonniers allemands avec des uniformes russes pour les massacrer et tourner leur film.

Il est difficile d'admettre…

Oh, vous ne les connaissez pas. Je me demande s'il n'y a pas des images là-dedans qui datent de leur propre révolution.

Tout de même, vous ne pouvez pas tout nier en bloc. Ce film russe par exemple, le film américain, le témoignage de cette Française, madame Vaillant-Couturier…

Et oui… Son histoire était très émouvante, elle avait dû la répéter très souvent.

Qu'elle l'ait déjà raconté n'enlève rien à l'authenticité de son témoignage. Ce que j'ai trouvé accablant, c'est

la défense. Vous l'avez entendu ?

Ah oui.

Discuter devant cette femme pour savoir s'il y a eu sept cent mille ou seulement trois cent cinquante mille Français assassinés.

Oui. Oui, moi aussi, j'ai trouvé ça très gênant. Heureusement elle a trouvé la réplique : « Je ne discute pas avec la Gestapo ! » C'était bien envoyé.

Si Göring manifeste une monstrueuse indifférence, d'autres paraissent profondément troublés. Frank, l'ancien gouverneur de la Pologne, semble même sincèrement bouleversé. Il va jusqu'à déclarer que quatre mille ans ne suffiront pas à effacer ce crime. Mais dans l'ensemble, les réactions des condamnés sont les suivantes : ou bien ils prétendent ne pas avoir été au courant des effrayants procédés mis en œuvre pour exterminer la race juive ou ils se retranchent derrière des ordres supérieurs. Et certains, comme Schacht, vont jusqu'à l'extrême limite de la lâcheté.

Et monsieur Schacht, lui, se retranche derrière ce qu'il appelle ses modestes fonctions de président de la Reichsbank.

Oui. Je n'avais rien à faire avec les Nazis. Je les ai toujours méprisés.

Vous étiez pourtant un membre important du parti, vous cotisiez pour mille Reichsmarks par an, vous avez obtenu l'insigne d'or. Monsieur Göring, je vous en prie !

J'étais obligé de faire des concessions.

Oui, oui, des concessions qui allaient très loin, qui allaient jusqu'à soutenir le réarmement.

Non ! Je ne voulais pas du réarmement tel que l'entendait Hitler. Je trouvais simplement normal que l'Allemagne soit à égalité de forces avec ses voisins. Mais si j'avais su qu'Hitler préparait une politique d'agression, je ne lui aurais jamais donné l'argent.

Menteur !

Je vous en prie.

Menteur, j'étais là. J'étais là le jour où Hitler a dit qu'il lui fallait de l'argent, beaucoup d'argent, pour dominer l'Europe et vous avez dit : « Oui, il nous faut une grande armée, une grande marine et une grande aviation. »

Vous êtes sûr de ce que vous avancez là, Monsieur Göring ?

Oh, absolument.

Mais vous pouvez encore croire ce que dit cet homme ! Vous le connaissez pourtant ! Cet être immoral, ce Feldmarschall qui présidait ses réceptions officielles déguisé en toge et en sandales, les ongles peints, la figure fardée !

Ah, c'est pas le moment.

Si ! Il n'est jamais mauvais pour rappeler.

Ne nous égarons pas. Donc, Monsieur Schacht, vous prétendez ne pas avoir partagé la politique d'annexion d'Hitler, avoir désapprouvé l'Anschluss et le rapt de la Tchécoslovaquie ?

Oh, la Tchécoslovaquie, ce n'était pas un rapt. On nous l'a présentée sur un plat !

Oui, bien sûr. Mais, une fois ces annexions effectuées, vous avez été heureux de reprendre leurs banques… et vous avez glorifié Hitler !

Si je ne l'avais pas glorifié, j'aurais certainement perdu mon poste et ce poste était ma seule possibilité de m'opposer à Hitler.

Tous ces arguments sont bien faibles et d'ailleurs la défense des accusés, celle qu'ils présentent eux-mêmes ou celle que tentent d'exposer leurs avocats, est à peu près impossible. Impossible surtout en raison de la masse de documents qui ont été retrouvés, oui. On s'en aperçoit au cours de ce procès : tous ces crimes, toutes ces horreurs ont été classés, enregistrés par les Allemands eux-mêmes. Chez eux, tout était méthodique et quel que soit le crime, on peut être sûr que les archives en ont gardé une trace. Mais il ne saurait être question ici d'énumérer tous les crimes. Nous n'en donnerions de toute façon qu'une image assez faible et nous allons en arriver au dernier acte, à l'avant dernier plutôt, de ce procès : le réquisitoire que le juge Jackson prononce le 26 juillet 1946.

Et si l'accusation que je porte vous paraît dure et inflexible, c'est que les preuves la rendent telle. Le rôle important et varié joué par Göring a été en partie celui d'un militaire, en partie celui d'un gangster. Il a mis son doigt boudiné dans toutes les pâtes. Quand les appréhensions de l'étranger menacèrent le succès des projets de conquête nazie, ce fut le fourbe Ribbentrop, le marchand de tromperie, qui fut chargé de verser du vin sur les eaux troubles du soupçon en prêchant un évangile d'intention limitée et pacifique. Kaltenbrunner, le grand inquisiteur, revêtit le manteau sanglant de Heydrich pour étouffer l'opposition et il assit le pouvoir sur d'innocents cadavres. Rosenberg, le grand prêtre intellectuel de la race des seigneurs, fournit la poitrine de haine qui donna l'élan nécessaire pour l'annihilation de la juiverie. Le fanatique Frank exporta son anarchie en Pologne qu'il gouverna avec le fouet de César et dont il réduisit la population à n'être plus que de douloureux survivants. Streicher, le parvenu venimeux, fabriqua et distribua des libellés raciaux obscènes qui incitèrent la foule à admettre les opérations de purification de la race. Comme président de la Reichsbank, Funk y emmagasina les dents horrifiées des victimes des camps de concentration. Sauckel, le plus grand et le plus cruel négrier depuis les pharaons d'Égypte, fournit de la main-d'œuvre, amenant des étrangers dans le pays de l'esclavage, dans des proportions inconnues même aux jours de l'ancienne tyrannie du royaume du Nil. Von Papen, pieux agent d'un régime infidèle, d'un étrier, tandis qu'Hitler sautait en selle, facilita l'annexion de l'Autriche et mit son habilité diplomatique au service des objectifs nazis. Si vous deviez dire de ces hommes qu'ils ne sont pas coupables, ils seraient tout aussi prêts de dire qu'il n'y a pas eu de guerre, qu'il n'y a pas eu de massacres, qu'il n'y a pas eu de crimes.

La réaction de la plupart des accusés est de la surprise, une surprise blessée. Et oui, ils s'attendaient à ce que l'on leur reconnut une certaine irresponsabilité. Göring déclare même à Ribbentrop : « En somme, c'est exactement comme si nous ne nous étions pas défendus du tout. » Et s'il y en a deux ou trois comme Schacht qui restent confiants dans la clémence du jury, les autres sentent qu'ils ont bien peu de chances d'échapper à la mort. Mais cela, ils ne vont pas le savoir tout de suite. Après les réquisitoires, le procès dure encore un mois. Le 31 août les inculpés font leur dernière déclaration. Ils essaient une dernière fois de se rejeter les uns sur les autres la responsabilité des crimes. Puis, la Cour s'ajourne, d'abord jusqu'au 23, finalement jusqu'au 30 septembre et, le 1er octobre, dans la salle du Palais de Justice de Nuremberg, le box des accusés est vide. Ils vont être introduits l'un après l'autre pour entendre prononcer leur verdict.

Faites entrer l'accusé Hermann Göring. Accusé Hermann Wilhelm Göring, conformément au chef d'accusation dont vous avez été reconnu coupable, vous êtes condamné à la pendaison.

Faites entrer l'accusé Joachim von Ribbentrop. Accusé Joachim von Ribbentrop, conformément au chef d'accusation dont vous avez été reconnu coupable, vous êtes condamné à la pendaison.

Faites entrer l'accusé Josef (sic) Keitel.

Il y aura seulement trois acquittés : Von Papen, Schacht et Fritzsche, le commentateur officiel de Radio Berlin. Dönitz, Schirach, Speer et Neurath sont condamnés à dix, quinze et vingt ans de prison. Pour Hess, Raeder et Funk, la prison à vie. Les autres seront pendus. Après la lecture du verdict, les accusés regagnent leurs cellules. Le psychiatre Gilbert, toujours là, note les réactions. D'abord Hermann Göring.

…la mort.

Joachim von Rippentrop.

Mort, je ne pourrai pas écrire mes mémoires. Ah, tant de haine, pourquoi toute cette haine ?

Alfred Jodl.

Mort par pendaison. Ça, je ne le méritais pas. La mort oui, très bien. Il faut que quelqu'un porte la responsabilité, mais ça, ça ! Ah, je ne l'ai pas mérité.

Hans Frank.

Oui, oui, je le méritais et je m'y attendais. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de m'expliquer et de réfléchir sur tout cela ces derniers mois.

Wilhelm Frick.

Pendaison. Je ne m'attendais pas à une chose pareille. Et les autres ? Combien sont condamnés à mort ? Onze ? Tiens, je pensais quatorze. Et bien, j'espère qu'ils en finiront vite.

Vite ? Non. Pour les condamnés, cela ne va pas vite. Ils doivent encore passer quinze jours dans leurs cellules. Quinze jours interminables. Au matin du 14 octobre, on entend, venant de la salle de gymnastique, des coups de marteau, des grincements de scie. Le dernier moment approche et, ce même 14 octobre à huit heures du soir, huit journalistes de différentes nationalités sont tirés au sort. Ils sont convoqués dans le bureau du colonel Andrews, chef des services de sécurité, qui leur apprend que les exécutions auront lieu cette nuit et qu'ils sont désignés pour y assister. Puis le colonel Andrews leur fait visiter la prison.

Voilà, je vais maintenant vous montrer la salle dans laquelle auront lieu les exécutions.

Nous serons dans la salle même ou nous assisterons à l'aide de l'extérieur par une fenêtre ?

Dans la salle même. Des tables ont été installées. Vous voyez, nous suivons en ce moment le couloir qu'emprunteront les condamnés.

Colonel !

Oui ?

Colonel, venez vite !

Quoi ?

Göring s’est suicidé.

Göring ?!

Et oui.

Mais bon Dieu, je vous avais pourtant bien prévenu que…

Je crois que nous ferions mieux d’aller là-bas.

Ah oui, on risque d’avoir un papier intéressant.

Un joli scandale si on n’arrive pas à le ressusciter.

Jamais une chose pareille ne se serait produite en Union soviétique.

Alors, Docteur ?

Oh, cyanure sans aucun doute.

Cyanure ?

Oui.

Elliott !

Colonel.

Trois hommes avec vous et vous allez me fouiller tous les condamnés, mais fouillez ce qui s’appelle fouiller !

Bien, Colonel.

Du cyanure. Mais qu’est-ce qui a bien pu lui procurer du cyanure ?

Ah ! Est-ce que vous pensez, Colonel, que cet accident va modifier l’horaire prévu ?

Non. Cet accident va modifier ma carrière, oui ! Mais pour le reste, rien n’est changé. Messieurs, je vous donne rendez-vous à minuit !

On ne saura jamais exactement comment Göring s’est procuré cette ampoule de cyanure. Le colonel Andrews s’obstine à croire que le prisonnier l’avait sur lui depuis le début du procès, ce qui paraît bien invraisemblable. La meilleure explication semble être celle donnée en 1951 par un ex-détenu de Nuremberg, le général Von dem Bach-Zelewski, qui affirme avoir réussi un jour, dans les couloirs de la prison, à serrer la main de l’ex-Reichsmarschall et à lui remettre cette ampoule. Comme preuve de ce qu’il avançait, le général Von dem Bach montra aux Américains une ampoule absolument identique à celle qu’avait utilisé Göring. Quoi qu’il en soit, la mort de Göring ne change rien à l’horaire établi. Un peu avant une heure du matin, en présence de quatre généraux américains, des huit journalistes et du Dr. Högner, représentant du peuple allemand, le bourreau – le sergent-chef Woods – s’empare du premier condamné. À quatre heures du matin, onze caisses sont chargées sur deux camions américains qui prennent la route de Fürth. Quelques heures plus tard, les onze corps sont incinérés à Munich dans le plus grand secret et leurs cendres dispersées

dans les eaux de l’Isar. Justice est faite.

« Vous avez vécu cela ». Ce soir : « Le procès de Nuremberg ». Commentée par Pierre Chambon, cette émission de Pierre Henry, Henri Agogué et Gilbert Cazeneuve est une production des programmes de France.